



AULA
CONCEPTEUR D'AVENIRS

validé au Conseil d'Administration
du 25 avril 2017



PROJET D'AGENCE **2017 - 2020**

**UN CADRE PARTENARIAL ET
PARTAGÉ D'INTERVENTIONS**

pour les prochaines années

et

PROGRAMME PARTENARIAL
D'ACTIVITÉS **2017**

AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS



SOMMAIRE

EDITORIAL	p.5
Le mot du Président	
CHAPITRE 1 : LE PROJET D'AGENCE 2017 - 2020	p.7-19
QU'EST CE QUE L'AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS ?	p.8-13
Un cadre national fondateur ré-affirmé : un outil partenarial et mutualisé au service des territoires ..	p.8
Une intervention guidée par des enjeux territoriaux communs et «faisant systèmes»	p.9
Un positionnement en évolution et à stabiliser	p.10
LE PROJET D'AGENCE 2017 - 2020	p.14-18
Ce qui change dans l'environnement de l'Agence	p.14
Les engagements de l'AULA vis-à-vis de ses partenaires	p.15
Les 3 axes stratégiques du Projet 2017 - 2020	p.17
La déclinaison annuelle du Projet d'Agence : le programme annuel de travail	p.18
SCHÉMA DE SYNTHÈSE	p.19
CHAPITRE 2 : LE PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS 2017	p.22-31
AVANT-PROPOS	p.22-23
AXE 1 : ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION DES STRATÉGIES TERRITORIALES	p.24-26
1.1 Projets de Territoire	p.25
1.2 Politiques Publiques Sectorielles	p.25
1.3 Planification territoriale	p.25
1.4 Inter territorialité et partenariats	p.26
1.5 Evolutions sociétales et territoires «intelligents»	p.26
AXE 2 : APPUI AUX DÉMARCHES ET PROJETS STRUCTURANTS	p.27-29
2.1 Mobilités	p.28
2.2 Projets urbains et pré-opérationnels	p.28
2.3 Environnement et cadre de vie	p.28
2.4 Qualité de vie et santé	p.28
2.5 Economie / Tourisme / Numérique	p.29
2.6 Rénovation urbaine et Politique de la Ville	p.29
2.7 Gestion des territoires et des mutations	p.29
AXE 3 : ANIMATION TERRITORIALE ET CONNAISSANCE	p.30-31
3.1 Observatoires	p.31
3.2 Portrait de territoire	p.31
3.3 Plateforme Numérique Collaborative	p.31
3.4 Accès à la donnée	p.31
3.5 Animation territoriale et mise en débat	p.31
FOCUS	p.32-35

LE MANIFESTE DES AGENCES D'URBANISME EN 6 POINTS

Les Territoires « no »limites(s), thème des 37^{èmes} Rencontres (5, 6 et 7 octobre 2016 à Bayonne) des Agences d'Urbanisme rassemblées au sein de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) ont interrogé les reconfigurations majeures des territoires, notamment suite aux évolutions législatives récentes (MAPTAM, NOTRe, ALUR...). « Faire avec l'autre », avec de nouveaux partenaires et en transversalité, devient la condition et l'opportunité de la construction des nouveaux territoires, des intercommunalités jusqu'aux nouvelles régions. Ces Rencontres ont montré comment les Agences d'urbanisme accompagnent ces changements d'échelles, ces changements de limites territoriales et ce qu'elles doivent proposer pour faire de ces nouvelles « frontières » des opportunités pour les collectivités, les territoires et les citoyens.

A cette occasion, le Président de la FNAU, Jean Rottner a présenté en séance de clôture le Manifeste des Agences : LES AGENCES DE DEMAIN. Celui-ci marque la volonté des Agences de renouveler leurs interventions en tenant compte des évolutions territoriales et sociétales.

Ce Manifeste caractérise ces Agences de demain en 6 grands points forts et des engagements :

1/LES AGENCES D'URBANISME SONT DES OUTILS POUR LES STRATÉGIES TERRITORIALES

2/UNE TRANSITION SOCIÉTALE ET TERRITORIALE QUI DESSINE UN URBANISME D'ACTEURS

3/LES AGENCES D'URBANISME SONT UNE CHANCE :

pour, entre autres : accompagner la nouvelle étape de décentralisation, favoriser des alliances entre territoires, diffuser et partager la connaissance et les projets

4/LES AGENCES D'URBANISME EN RÉSEAU SONT UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR :

collaborations, mutualisations, partages, des expertises, participer aux débats sur la ville et les territoires.

5/LES AGENCES D'URBANISME ÉVOLUENT DANS DE NOUVELLES FORMES :

pour apporter une ingénierie aux politiques et projets de chaque territoire, au dialogue interterritorial et pour offrir un meilleur maillage du territoire français. : des Agences en mutation, des réseaux d'Agences d'urbanisme qui conjuguent leurs forces, des formes nouvelles d'Agences d'urbanisme à expérimenter, des Agences qui sortent des frontières

6/ POUR CONSTRUIRE DES TERRITOIRES EN BONNE INTELLIGENCE, LES AGENCES D'URBANISME S'ENGAGENT :

- À offrir une **action territoriale collaborative et mutualisée** basée sur leur ADN partenarial fondée sur la connaissance, le projet, la réactivité, la souplesse et l'expérimentation pour co-construire des projets territoriaux et l'inter-territorialité
 - Avec de nouveaux acteurs, sur différentes échelles et temporalités
 - En mobilisant des méthodes, cadres et outils qui évoluent : intelligence collective, documents de planification intercommunaux, schémas régionaux, révolution numérique...
- À être des fers de lance pour **accompagner les transitions et construire des projets** et des politiques urbaines et territoriales participatives et négociées
- À **contribuer à l'émergence d'un « droit au territoire » pour tous** pour accéder aux ressources territoriales, contribuer et proposer des initiatives
- À **construire « les Agences d'urbanisme de demain » sur des approches renouvelées: diversifier leur partenariat et structurer leurs réseaux** pour offrir un meilleur maillage du territoire et favoriser les coopérations et alliances territoriales
- À partager une **éthique d'action publique coproduite avec l'ensemble des acteurs pour construire le « bien commun ».**

EDITORIAL

Face aux nombreux défis urbains à relever dans les prochaines années pour aménager au mieux les territoires des générations futures, **les Agences d'urbanisme** apparaissent comme **des points de repère pour les collectivités** qu'elles accompagnent. Leur ingénierie territoriale offre **une garantie de pérennité dans un monde qui bouge**. Par la capitalisation des connaissances, l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) représente ce socle sur lequel s'appuyer, permettant **d'avancer dans la mutation de nos territoires et faire face aux enjeux de transitions qui les touchent**.

En remettant en perspective les problématiques urbaines, mais également **les spécificités des secteurs ruraux et périurbains à l'aune de ces connaissances**, et ce, en croisant les échelles spatiales comme temporelles, en cherchant les meilleures stratégies d'aménagement ou de développement, en expérimentant de nouvelles méthodologies de travail, en produisant des réflexions techniques et thématiques toujours plus riches, en proposant des dispositifs d'animation et de mise en débat ou encore en cherchant des modes de représentation innovants, **l'AULA pourra offrir un éclairage avisé aux décideurs des territoires d'aujourd'hui et de demain**.

Dans un contexte territorial très « mouvant » pour l'AULA ces 2 dernières années, **le projet d'Agence 2017 - 2020 se veut en rupture avec ses interventions passées** tout en poursuivant néanmoins ses activités fondatrices de planification et ce **dans un nouvel environnement géographique et institutionnel**.

Ce projet d'Agence dresse d'abord un portrait actualisé de l'AULA : **quelle est son identité? Son parcours? Quels sont ses atouts mais aussi ses fragilités? Quelles opportunités s'offrent à elle?** Puis, dans un second temps, une clarification des orientations stratégiques est proposée de manière à identifier sur quels chemins **engager l'Agence demain : nouveaux enjeux des territoires, affirmation de l'Agence comme lieu de capitalisation, de débats et d'innovations**.

Par ailleurs, **le Manifeste des Agences d'urbanisme** partagé lors des **37èmes rencontres nationales de la FNAU en octobre 2016** à Bayonne a mis en perspective ce que seront les Agences d'urbanisme de demain : agir pour des territoires en bonne intelligence.

Ainsi, le **projet de l'Agence 2017 - 2020** construit en référence et appui sur les 6 fondamentaux mis en exergue dans ce Manifeste, nous rappelle que l'Agence est légitime à intervenir dans une démarche de politique publique novatrice et faisant face aux nécessaires transitions et mutations à mener sur nos territoires et agglomérations.

Ce projet tente ainsi d'anticiper les besoins des partenaires de l'Agence pour les 4 années à venir mais aussi, les besoins de nos territoires à plus ou moins long terme. Celui-ci et ses stratégies restent à présent à appliquer au quotidien. Désormais, à chacun, partenaires comme collaborateurs, de s'en saisir au mieux, pour des travaux que nous souhaitons toujours plus fructueux et inventifs portés par l'équipe de l'Agence qui, je l'espère, s'épanouira autour de **ces nouvelles ambitions de travail au service du bien commun territorial**.

Alain WACHEUX

Président de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois



Cité 9 - 9 bis à Oignies
Crédit photo : Guillaume pour la Mission Bassin Minier



Notre-Dame de Lorette - Ablain-Saint-Nazaire
©MBM2008



Quartier Prioritaire de la Ville Calonne-Marichelles - Vent de Bise à Liévin



LE PROJET D'AGENCE 2017 - 2020

CHAPITRE 1 : LE PROJET D'AGENCE 2017 - 2020 p.7-19

QU'EST CE QUE L'AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS ? p.8-13

Un cadre fondateur ré-affirmé : un outil partenarial et mutualisé au service des territoires. . . p.8

Une intervention guidée par des enjeux territoriaux communs et «faisant systèmes» p.9

Un positionnement en évolution et à stabiliser p.10

LE PROJET D'AGENCE 2017 - 2020 p.13-18

Ce qui change dans l'environnement de l'Agence p.13

Les engagements de l'AULA vis-à-vis de ses partenaires p.15

Les 3 axes stratégiques du Projet 2017 - 2020 p.17

La déclinaison annuelle du Projet d'Agence : le programme annuel de travail p.18

SCHÉMA DE SYNTHÈSE p.19



Place Lamartine, Béthune

1

QU'EST CE QUE L'AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS ?

1.1

UN CADRE NATIONAL FONDATEUR RÉ-AFFIRMÉ : UN **OUTIL PARTENARIAL ET MUTUALISÉ AU SERVICE DES TERRITOIRES**

L'Agence est une structure d'ingénierie à vocation partenariale dont les productions, de quelque nature que ce soit¹, **sont mutualisées et appartiennent à tous ses adhérents.**

Ses interventions, dont le **champ est encadré par la loi**, couvrent l'ensemble des problématiques urbaines et territoriales (entendues au sens actuel du terme)².

¹ À l'exception des documents d'urbanisme qui n'appartiennent pas à l'Agence. Lui appartiennent néanmoins les méthodes et les outils développés à cette occasion, qui sont mutualisables.

² Rappel de l'article du code de l'urbanisme encadrant les activités des Agences d'urbanisme :

« Section 3 : Agences d'urbanisme - Article L132-6 - Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés Agences d'urbanisme. Ces Agences d'ingénierie partenariale ont notamment

pour missions :

1° De suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;

2° De participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;

3° De préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;

4° De contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;

5° D'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Elles peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public. Ces derniers sont soumis au chapitre II de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit.

Un commissaire du Gouvernement est nommé auprès du groupement lorsque la part de la participation de l'État excède un montant déterminé par décret en Conseil d'État ».

Créée en septembre 2005, l'Agence participe à la connaissance et au suivi des évolutions urbaines. Elle accompagne les mutations du territoire, du quartier aux systèmes régionaux.

En sont membres les trois Communautés d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, Lens-Lievin et Hénin-Carvin, qui forment le Pôle Métropolitain de l'Artois, ainsi que les deux Communautés de Communes de Ternois Com. et 7 Vallées Comm qui constituent le futur Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Ternois/7 Vallées.

Sont (ou peuvent) également être membres de l'Agence, les acteurs publics, para publics et privés dont les activités participent à la fabrique des territoires ou sont en relation directe avec les missions de l'Agence dont l'Etat garant de l'agrément de l'Agence (cf. liste des membres dans l'encadré ci-dessous).

L'AULA adhère à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), association nationale d'élus. Elle participe ainsi à un réseau d'échanges professionnels regroupant près de 1 500 chargé(e)s d'études.



UNE INTERVENTION DE L'AULA GUIDÉE PAR DES **ENJEUX TERRITORIAUX COMMUNS ET « FAISANT SYSTÈMES »**

Quelle est la vocation de l'Agence ?

L'Agence apporte son **assistance aux acteurs publics** pour l'anticipation et l'identification des aspirations des habitants et des usagers, pour la **compréhension des phénomènes urbains**, des fonctionnements territoriaux et de leur évolution, pour la **définition de leurs stratégies**, et la déclinaison en actions de celles-ci (de l'anticipation aux modalités d'application).

Comment et sur quoi l'Agence travaille-t-elle ?

Par ses travaux et par ses « animations », l'Agence se place à l'articulation des échelles, des thèmes et des acteurs. **Elle privilégie les approches transversales croisant les expertises techniques spécialisées, en évitant les approches monothématiques.**

Elle définit les échelles pertinentes pour traiter d'un sujet, dépassant les périmètres institutionnels en articulant les échelles entre elles, du grand territoire aux espaces de proximité.

L'une des principales caractéristiques des Agences est de **se positionner sur des sujets non défrichés ou peu défrichés** nécessitant **d'inventer des méthodes d'intervention** répondant à des démarches existantes (AEU: Approches Environnementales de l'Urbanisme...) **ou des modes de travail** (Démarche Contrat d'Axe, Projet de Territoire de la CALL avec l'ensemble des acteurs locaux...), **de préciser des questionnements, de mettre en perspective, d'innover** que ce soit sur le plan technique ou thématique (Indicateur de Développement Humain - IDH jeunesse,...).

Elle participe également à la **représentation des phénomènes** et des projets urbains, en s'adaptant aux évolutions de la technique et des pratiques de ses partenaires.

Enfin, ses activités, notamment ses rendus d'études, ses publications, participent à la **diffusion et au partage de la connaissance.**

Les membres de l'Agence

La Région Hauts-de-France
L'Etat
Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais
L'Agence de l'Eau Artois Picardie (AEAP)
Voies Navigables de France (VNF)
Le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle (SMTAG)
Le Syndicat Mixte du SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin
Le Syndicat Mixte du Pays du Ternois
La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR)
La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)
La Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin (CAHC)
La Communauté de Communes Ternois Com.
La Communauté de Communes 7 Vallées Comm
La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
La Chambre d'Agriculture
La Chambre des Métiers
L'Université de l'Artois

A venir

Le Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA)
L'Etablissement Public Foncier Nord/Pas-de-Calais
La Caisse des Dépôts et Consignations

Une Agence riche de la diversité de ses compétences et expertises internes

L'Agence s'appuie sur la diversité de profils de ses salariés et sur leur implication au service de ses missions. Cet investissement et cette diversité sont une condition *sine qua non* pour garantir une approche transversale des sujets traités et pour aborder des thèmes nouveaux.

Cette diversité permet d'atteindre deux grands objectifs :

- **La capitalisation de l'expérience** acquise, la transmission des savoir-faire,

- **L'innovation et la capacité à développer de nouvelles méthodes**, fondées sur la relation étroite entre les référents techniques des partenaires, les élus du territoire et les salariés de l'Agence.



UN POSITIONNEMENT EN ÉVOLUTION ET À STABILISER

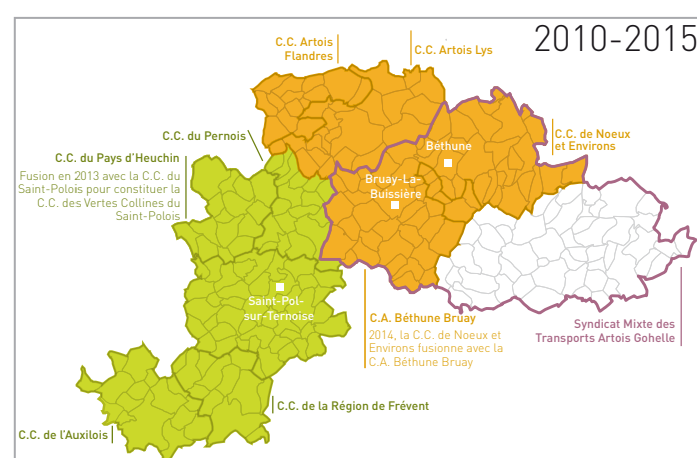
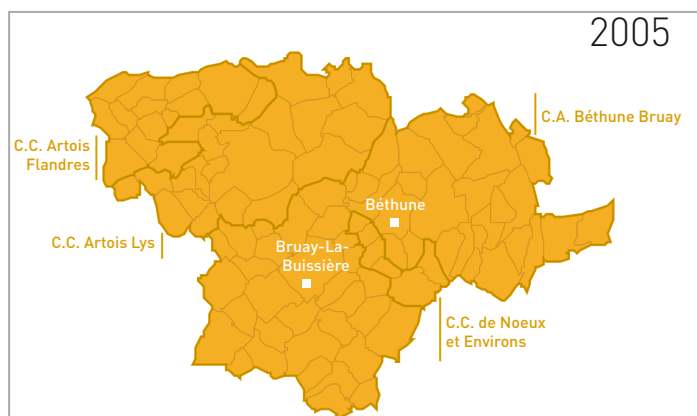
L'Agence a connu jusqu'à aujourd'hui **trois grandes phases d'évolution** tant sur le plan de son périmètre d'intervention que dans ses activités :

Portée par la volonté politique des communes de Béthune et de Bruay-La-Buissière ainsi que des EPCI composant le Syndicat Mixte des études pour le SCOT de l'Artois (tous membres adhérents fondateurs de l'Agence), **l'AULAB (Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune) est créée en 2005.**

Au cours de ses 5 premières années, l'Agence a concentré son activité dans les domaines de la **Planification Territoriale (SCOT) et de l'Observation**. Ses missions se sont déployées au service de son territoire fondateur, à savoir celui des collectivités de l'arrondissement de Béthune.

De 2010 à 2015, l'Agence connaît **sa première évolution territoriale** par l'intégration de membres partenaires nouveaux : les 5 EPCI du Pays du Ternois et de son Syndicat Mixte porteur du SCOT. Elle poursuit son activité de planification et d'observation tout en déployant de **nouveaux champs d'expertise sur les démarches de développement durable** (les études AEU: Approche Environnementale de l'Urbanisme).

En 2012, le Syndicat Mixte des Transports en Commun Artois-Gohelle (SMTAG) adhère à l'Agence pour la **réalisation du Plan de Déplacements Urbains (PDU)** et l'accompagnement dans la mise en oeuvre du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).



Sur les 2 dernières années 2015/2016, de nouvelles évolutions territoriales amènent l'Agence à étendre son périmètre d'intervention vers les 2 grandes agglomérations du cœur de l'ex bassin minier du Pas-de-Calais, avec l'adhésion des Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin et du Syndicat Mixte SCoT qui les réunit, portant ainsi **son territoire d'intervention à plus de 700 000 habitants**.

Cette évolution territoriale majeure pour l'Agence entraîne un **repositionnement de l'outil** et un **changement de son identité territoriale** qui la conduise à changer de dénomination :

L'AULA, Agence d'Urbanisme de l'ARTOIS depuis décembre 2015

L'Agence a, dans le même temps, **diversifié son partenariat** avec l'arrivée parmi ses membres des Voies Navigables de France (VNF) et de l'Agence de l'Eau Artois Picardie (AEAP).

Les perspectives 2017 : poursuite de l'évolution territoriale et partenariale avec l'adhésion de la Communauté de Communes des 7 Vallées Comm et du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA).

L'AULA renforce ainsi son champ d'investigations et d'expertises sur les réflexions et enjeux de développement des espaces ruraux, périurbains, urbains et leurs complémentarités ainsi que la gestion des transitions.

ACTUALITÉ DES TERRITOIRES

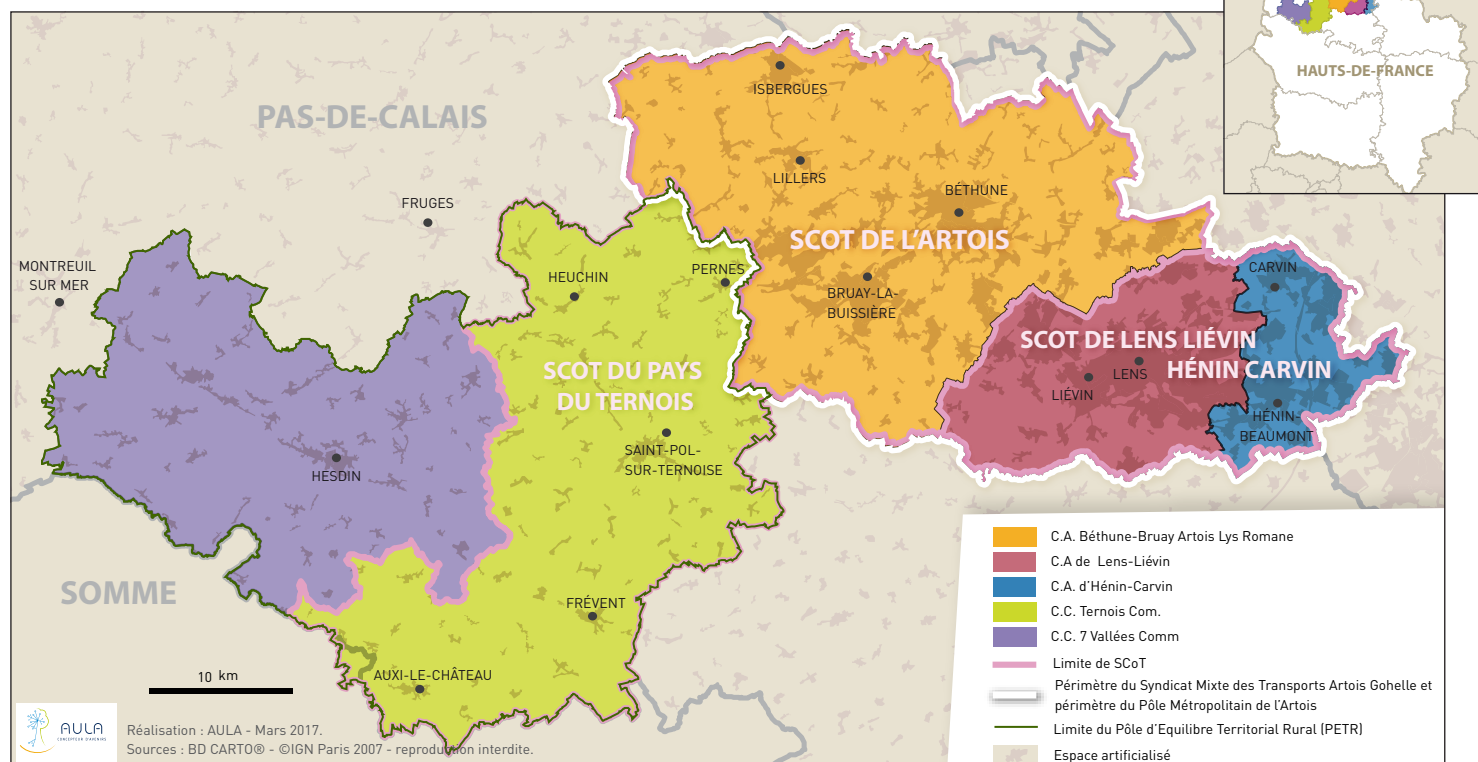
Le Contrat de Ruralité

Dans le cadre de la création du PETR Ternois-7 Vallées, un contrat de ruralité a été signé le 17 mars 2017 entre l'Etat, l'Association de préfiguration du PETR et les Communautés de Communes du Ternois Com. et des 7 Vallées Comm. Cet outil coordonne et structure les politiques publiques, au service du projet et de la stratégie du territoire. Des projets d'investissements concrets et significatifs pourront bénéficier de fonds financiers s'ils relèvent de l'un des 6 axes prioritaires : *l'accès aux services publics, marchands et aux soins; la revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité; l'attractivité du territoire (développement économique, tourisme, agriculture, numérique, formation...); les mobilités locales et l'accessibilité au territoire; la transition écologique et énergétique; la cohésion sociale.*

Le Contrat Partenarial d'Intérêt National pour le Bassin Minier Nord/Pas-de-Calais :

Le 7 mars 2017 a été signé « l'engagement pour le renouveau du bassin minier » entre l'Etat et les collectivités territoriales. Cet engagement de plus de 100 Millions d'euros porte sur un plan d'actions qui permettra d'aider le territoire à se projeter dans l'avenir, notamment en créant les conditions favorables au lancement d'un programme de réhabilitation de 23 000 logements sur 10 ans, au développement de l'emploi local et des filières d'excellence. Ce plan doit permettre au territoire de passer d'une logique d'attente à une logique de mouvement pour contribuer à l'émergence d'une dynamique nouvelle sur ce territoire qui regroupe plus d'1 million d'habitants.

Territoire de l'AULA au 1^{er} Janvier 2017



A l'appui du Manifeste des Agences d'Urbanisme, mais aussi au fil de l'évolution de ses partenariats, l'AULA doit se repositionner et repenser son rôle, ses missions au service de l'ensemble de ses partenaires. Elle doit identifier leurs besoins pour s'adapter et y faire face afin d'apporter les réponses les plus adaptées.

Changer d'échelles de réflexion et de démarche

Passer d'une agglomération à plusieurs agglomérations, de territoires ruraux et périurbains, aux systèmes territoriaux métropolitains, départementaux, régionaux et nationaux.

Longtemps au service de la planification territoriale, l'Agence se positionne aujourd'hui pour mieux comprendre comment les territoires interagissent entre eux.

Dans ce cadre également, elle accompagne la transformation métropolitaine ou la formalisation de pôles d'excellence territoriale.

Des sujets nouveaux ou à approfondir

Le champ de l'urbanisme évolue sans cesse. Pour s'adapter à ces évolutions, l'Agence intègre peu à peu des sujets émergents ou jusqu'ici peu traités dans ses interventions.

C'est notamment le cas de l'économie, de la transition et des mutations sociétales : sociales, technologiques, numériques, industrielles, environnementales, climatiques. Il ne s'agit pas de développer des approches techniques spécialisées mais d'intégrer ces approches thématiques en écosystèmes dans l'élaboration des politiques territoriales et urbaines.

D'autres sujets déjà traités sont approfondis et mobilisent une partie importante du temps de travail de l'Agence : la mobilité, les espaces publics, les modes de vie et l'habitat.

De même, les démarches de démocratie participative et de co-construction des projets et politiques publiques avec les usagers, la population, les habitants, sont devenues des enjeux incontournables et sont à intégrer dans les savoir-faire de l'Agence.



Promouvoir une vision dynamique des enjeux de développement des territoires

Longtemps la compréhension des phénomènes urbains, ruraux ou encore périurbains et les projets ne se sont attachés qu'aux lieux, aux opérations....

Or, les modes de vie et de communication actuels donnent une importance accrue aux flux d'échanges et aux liens qui existent entre les lieux. De même, une collectivité n'est plus seule à agir sur les phénomènes urbains. Elle agit avec les autres collectivités, avec les acteurs privés et avec les habitants.

De ce fait, l'Agence se doit de développer les approches permettant de comprendre les systèmes territoriaux par les flux et les échanges qui les relient, les systèmes d'acteurs en décodant leurs logiques et, enfin, les modalités de gouvernance, notamment toutes celles qui sont informelles ou construites au service d'un projet.



RÔLE



DE L'AULA



Préparer l'action publique et croiser les regards

Renforcer les réflexions préparatoires stratégiques à l'opérationnalité et celles relevant de l'articulation entre politiques publiques, entre projets, entre territoires.

L'évolution des compétences techniques des collectivités leur permet aujourd'hui une autonomie réelle dans la conduite opérationnelle du projet urbain. De plus, l'ingénierie privée s'est également développée et peut répondre aux besoins spécifiques de la commande publique.

Cela conduit l'Agence à se positionner en amont des phases opérationnelles du projet urbain, notamment lorsqu'il est nécessaire d'articuler les politiques publiques entre elles, les projets entre eux ou de faire dialoguer les territoires et les acteurs.



Mettre en perspective et en débat

Du positionnement précédent, découle la nécessité de développer les dispositifs favorisant les échanges et les débats autour des questions urbaines (ateliers, journées d'échanges, publications...) et de se donner les moyens d'une mise en perspective des sujets traités sans exclure un regard critique sur les pratiques observées.

Innover et anticiper

L'innovation et l'anticipation sont de nouveaux «challenges» pour l'Agence.

Pour innover, elle souhaite développer des outils techniques et numériques performants ainsi que des méthodes pour mieux répondre aux attentes de ses partenaires. Elle se donne le droit d'expérimenter.



Paysage du Pays du Ternois
© Ternois Com

2

LE PROJET 2017 - 2020



2.1

CE QUI CHANGE DANS L'ENVIRONNEMENT DE L'AGENCE

La modification des périmètres institutionnels et la recomposition des compétences des collectivités

Les réformes territoriales successives modifient les périmètres institutionnels. Compétences des collectivités, modalités de gouvernance et aires géographiques ont évolué rapidement ces derniers temps :

- la fusion des Régions Nord - Pas de Calais et Picardie a permis l'avènement de **la nouvelle région des Hauts-de-France au 1^{er} Janvier 2016**;
- **la nouvelle grande agglomération créée au 1^{er} Janvier 2017** de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) forte de ses 100 communes et de plus de 280 000 habitants, née de la fusion de 3 EPCI : C.A. Béthune-Bruay Noeux et Environs (Artois Comm.), Communauté de Communes Artois Lys (CCAL) et Communauté de Communes Artois Flandres (CCAF);

- **la création de Ternois Com. au 1^{er} Janvier 2017** également (fusion de 4 EPCI rurales);
- **la décision de création du Pôle Métropolitain de l'Artois** fort de ses 600 000 habitants depuis mars 2016 traduisant ainsi **la volonté politique d'un nouvel espace de dialogue et d'échanges entre les 3 plus grandes intercommunalités du cœur urbain du département du Pas de Calais** (la CALL, la CAHC et aujourd'hui la CABBALR);
- la création du futur Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Ternois / 7 Vallées;
- l'évolution des compétences du conseil départemental.

L'articulation entre ces différentes collectivités poussent à adopter un positionnement nouveau pour l'Agence au regard de ces mutations.

La mutualisation des compétences techniques des collectivités et leur renforcement qualitatif

La structuration des intercommunalités et des communes allant de pair avec leur élévation en compétences techniques, les conduit à être en capacité d'assurer nombre de missions auparavant confiées aux Agences. Par ailleurs, elles sont amenées à produire des données et des analyses qui leur sont propres dont certaines peuvent utilement compléter celles de l'Agence ou s'articuler avec elles. Cette évolution ne peut qu'être renforcée par les attentes de mutualisation, de complémentarité, de coordination dans un souci louable de bon usage de l'argent public et d'efficience.

L'Agence doit prendre en compte cette évolution pour ne pas faire ce que l'ingénierie interne des collectivités produit déjà ou peut produire, et favoriser un positionnement complémentaire.

De même, l'existence de structures d'ingénieries locales (Mission Bassin Minier, CAUE, EURALENS, Syndicats Mixtes de SCoT, de Pays etc.) déjà présentes sur les territoires d'intervention de l'Agence doit l'amener à chercher dans ce même esprit un rôle complémentaire.

Des « fabricants » du territoire de plus en plus nombreux, nécessitant de repenser les modes d'intervention des collectivités (techniques, gouvernance...)

Nos modes de vie font de chacun d'entre nous un acteur potentiel de la fabrique du territoire et *a minima* un détenteur de connaissances quant à son fonctionnement. De même, le système économique a multiplié les intervenants qui participent à la mise en œuvre des politiques territoriales et urbaines, plus aucun d'entre eux, privé ou public, n'agissant seul.

Les citoyens sont également de plus en plus souvent sollicités, et très tôt, dans les processus de décisions afin d'y être associés et d'enrichir les projets territoriaux et urbains de leurs attentes et de leur regard.

De ce fait, les modalités d'intervention de la puissance publique dans la construction du territoire et dans la conduite des stratégies urbaines évoluent. Les collectivités sont de plus en plus souvent amenées non plus à prescrire ou à faire mais à impulser, à animer, à fédérer un réseau d'acteurs autour d'un projet collectif.

Ces nouveaux modes de faire imposent à l'Agence de développer des méthodes permettant à la fois

d'intégrer les comportements des individus et leurs attentes dans les stratégies mises en place mais également de proposer à ses partenaires des outils et des dispositifs innovants permettant une association large des acteurs fabriquant le territoire.

L'émergence de nouveaux sujets

Les politiques publiques tentent de répondre de mieux en mieux aux attentes individuelles. De ce fait, l'individu est remis au centre des politiques locales. La santé environnementale, la qualité de vie, l'apport du numérique dans la vie quotidienne sont des sujets nouveaux à investir.

Par ailleurs, le besoin d'un accès à une information partagée en « temps réel » et la nécessité de représenter des flux et les mises en relation poussent à revoir les outils traditionnels de représentation du territoire tant en termes d'images produites que de supports.



Ville d'Hesdin - 7 Vallées Comm
© 7 Vallées Comm



LES **ENGAGEMENTS** DE L'AULA VIS-À-VIS DE **SES PARTENAIRES**

L'Agence à l'heure de la grande région

L'Agence se positionne à l'échelle de la grande région des Hauts-de-France pour **mieux comprendre les fonctionnements territoriaux et les différents systèmes urbains qui la composent** (relation entre l'ex-bassin minier et la métropole lilloise)

La constitution courant 2016 du **réseau des 8 Agences** d'urbanisme présentes sur **l'espace régional des Hauts-de-France** participe de cette volonté

de s'inscrire à **d'autres échelles de réflexions**, aujourd'hui rendues nécessaires. Il convient de **mutualiser nos regards et échanges** de points de vue sur ces sujets qui ne sont pas sans impacts sur nos territoires d'interventions respectifs.

Diversification des partenariats pour « faire réseau »

L'Agence développe ses partenariats selon deux axes:

- **En direction de ses territoires d'intervention** pour amplifier la connaissance et la qualité des réponses apportées : il s'agit bien d'atteindre et rassembler de nouveaux acteurs et partenaires locaux sur les territoires, tout en clarifiant la complémentarité des ingénieries locales existantes et mobilisées, dont celle de l'AULA.

- **En direction d'un partenariat extérieur** aux territoires : l'ouverture vers des acteurs et partenaires extérieurs ou de compétences d'intervention extra-territoriales : comme Voies Navigables de France (VNF), l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (AEAP), le réseau des 8 Agences d'urbanisme des Hauts de France, et demain... l'Etablissement Public Foncier (EPF), la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), les énergéticiens...

Accompagner les territoires dans le projet : de l'anticipation à l'action

L'Agence intervient dans le cadre d'un processus de décision comprenant la compréhension des phénomènes urbains et de leur évolution, l'appui à la

définition de stratégies et leur déclinaison en actions ou en dispositifs opérationnels, visant à leur mise en œuvre.

Valeurs et mode de travail à développer

a. La co-production et la mutualisation des moyens

L'Agence garantit la nature de ses apports aux collectivités et aux services techniques des collectivités pour favoriser les co-constructions plutôt que l'exécution simple, en spécifiant méthodes de travail, éléments attendus et répartition des rôles.

b. Partager, articuler, faire dialoguer

L'Agence privilégie les interventions nécessitant inventions méthodologiques ou techniques, innovations thématiques, approches transversales et multi-scalaires.

c. L'Agence animatrice et initiatrice de débats

L'Agence renforce son rôle d'animateur de débats entre acteurs-fabricants du territoire. Elle assume des points de vue distanciés visant à re-questionner certaines pratiques ou positionnements dans une attitude constructive.

d. Les individus, acteurs de leur territoire

L'Agence s'engage à développer des méthodes de travail permettant de prendre en compte les individus comme détenteurs de connaissances mais aussi comme acteurs du territoire.

Une communication efficace et une meilleure accessibilité à ses travaux

L'Agence renforce et diversifie la communication autour de ses travaux en direction des acteurs publics et privés des territoires.

Elle en diffuse les conclusions de manière à ce qu'elles alimentent le débat et les décisions publiques.

Une expertise pluri disciplinaire à la hauteur des enjeux et besoins des territoires

L'Agence ne travaille pas sur l'intégralité des champs thématiques couvrant les enjeux de développement territoriaux mais s'engage à être en capacité

d'apporter l'expertise requise soit par les moyens internes (qualifications, formations), soit par le recours à des prestations externalisées ponctuelles.



LES 3 AXES STRATÉGIQUES DU PROJET 2017 - 2020

Le projet d'Agence fait l'objet d'une déclinaison opérationnelle élaborée au sein de l'Agence, avec l'apport et la formalisation des attentes de nos partenaires. Il se traduira annuellement par une

nouvelle organisation du programme de travail fondé sur trois principales orientations considérées en phase avec les besoins et attentes de nos territoires et partenaires :





LA **DÉCLINAISON ANNUELLE** DU PROJET D'AGENCE: LE **PROGRAMME ANNUEL** DE TRAVAIL



Accompagnement à la définition de stratégies territoriales transversales

- Projets de territoire
- Politiques publiques sectorielles (Habitat, Mobilités, Energie...)
- Planification territoriale : territorialisation des stratégies urbaines
- Inter territorialité et partenariats : inscrire les territoires au sein des dynamiques des grands territoires
- Evolutions sociétales et territoires «intelligents»



Appui aux démarches et aux projets structurants

- Mobilités : BHNS, pôles gare, modes doux, accessibilité collèges, hiérarchisation réseau département et accès ZAE...
- Projets urbains et pré-opérationnels : démarche Contrat d'Axe, études pré-opérationnelles ...
- Environnement et cadre de vie : renaturation des friches et liaisons douces
- Qualité de vie et santé : consommation alimentaire et production agricole
- Economie-Tourisme-Numérique: «toile des filières» économique, valorisation de la voie d'eau, logistique urbaine, «smart city», nouvelles économies et lieux...
- Rénovation Urbaine et Politique de la ville : accompagnement des agglomérations dans l'élaboration de leur programme
- Gestion des transitions et des mutations : intégration de la TRI dans les projets NPNRU



Animation et Connaissance Territoriale

- Observatoires
- Portrait de territoire
- Animation territoriale et mise en débat
- Plateforme Numérique Collaborative
- Accès à la donnée



3

LE SCHÉMA DE SYNTHÈSE





Cité Bruno à Dourges

crédit photo : Mission Bassin Minier - Samuel DHOTE



Canal d'Aire à la Bassée

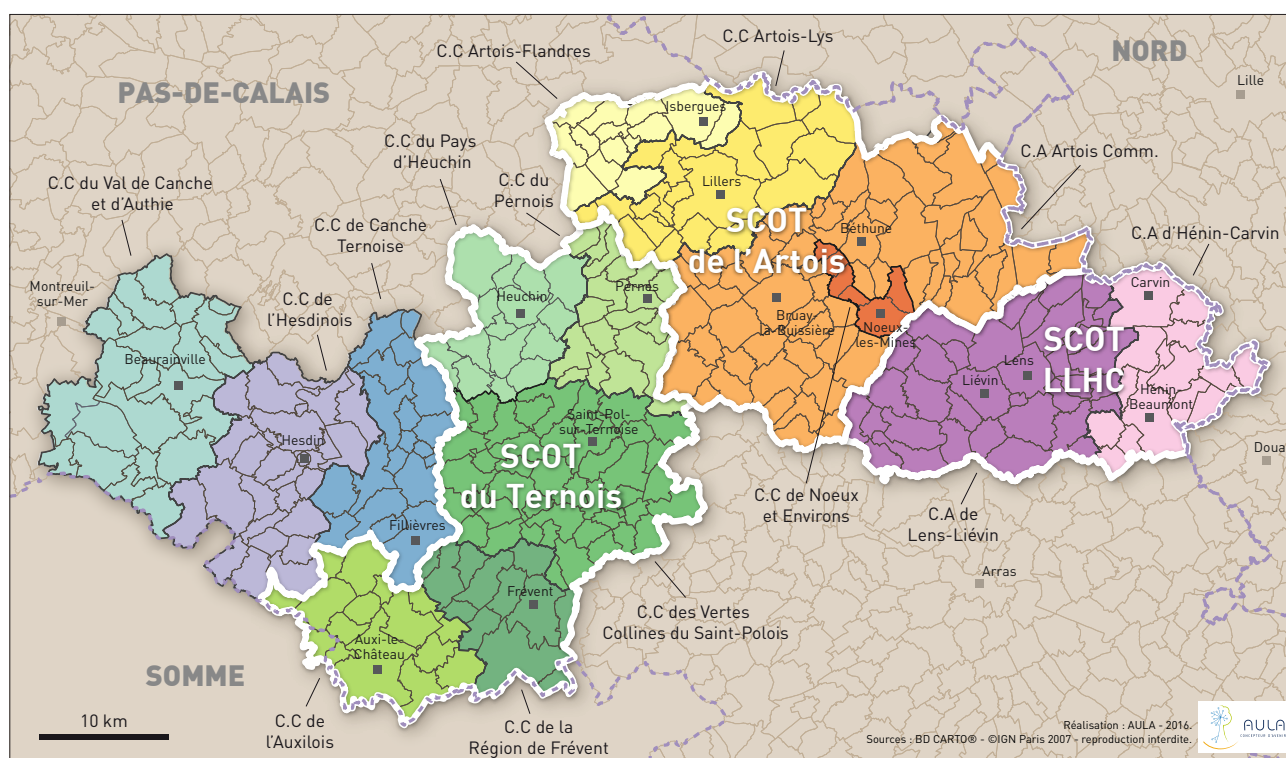


LE PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS 2017

AVANT-PROPOS	p.22-23
CHAPITRE 2 : LE PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS 2017	p.22-31
AXE 1 : ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION DES STRATÉGIES TERRITORIALES	p.24-26
1.1 Projets de Territoire	p.25
1.2 Politiques Publiques Sectorielles	p.25
1.3 Planification territoriale	p.25
1.4 Inter territorialité et partenariats	p.26
1.5 Evolutions sociétales et territoires «intelligents»	p.26
AXE 2 : APPUI AUX DÉMARCHES ET PROJETS STRUCTURANTS	p.27-29
2.1 Mobilités	p.28
2.2 Projets urbains et pré-opérationnels	p.28
2.3 Environnement et cadre de vie	p.28
2.4 Qualité de vie et santé	p.28
2.5 Economie / Tourisme / Numérique	p.29
2.6 Rénovation urbaine et Politique de la Ville	p.29
2.7 Gestion des transitions et des mutations	p.29
AXE 3 : ANIMATION TERRITORIALE ET CONNAISSANCE	p.30-31
3.1 Observatoires	p.31
3.2 Portrait de territoire	p.31
3.3 Plateforme Numérique Collaborative	p.31
3.4 Accès à la donnée	p.31
3.5 Animation territoriale et mise en débat	p.31
FOCUS	p.32-35

En 2005, à la date de création de l'Agence d'urbanisme, le territoire qu'elle couvre aujourd'hui était constitué de 14 EPCI nés de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dite également loi Chevènement. En dépit d'une évolution notable de l'intercommunalité sur ce vaste territoire, celui-ci apparaissait encore à

l'époque particulièrement morcelé en de multiples entités, de taille variable, aux caractéristiques assez proches les unes des autres. Cette 1^{ère} étape correspondait à un schéma d'organisation territoriale du début des années 2000 marqué par l'émergence de projets collectifs portés par des EPCI à fiscalité propre.

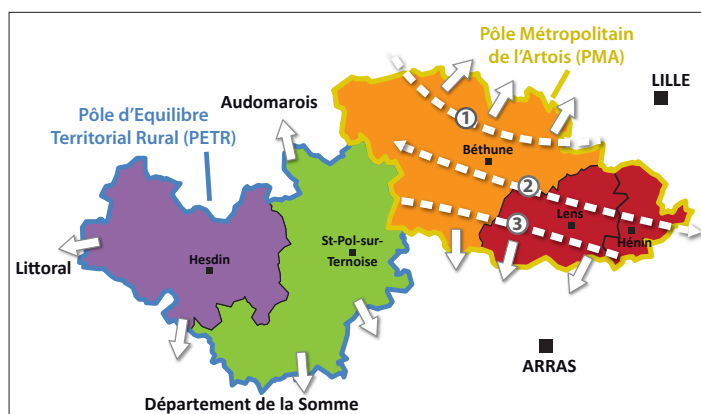


Dix ans plus tard, la situation a considérablement évolué avec la fusion de certains EPCI. Le territoire a poursuivi sa réorganisation institutionnelle autour de deux grands espaces constitués, d'une part, par le Pôle Métropolitain de l'Artois couvrant les Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin, d'Hénin-Carvin et de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, et, d'autre part, par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural sur les Communautés de Communes Ternois Com. et des 7 Vallées Comm. Le rapprochement des EPCI au sein de ces pôles s'est construit sur des problématiques de mutation et des enjeux de développement communs, comme l'illustre la carte ci-après, élaborée par l'Agence dans le cadre de l'étude sur les systèmes territoriaux intra régionaux et l'armature urbaine menée pour l'élaboration du SRADDET de la région Hauts-de-France.

Les communautés d'agglomération du PMA de l'Artois sont ainsi confrontées à une dualité d'espaces: un cœur urbain anciennement industrialisé en (grande) difficulté sociale aujourd'hui, en dépit d'un certain

redéveloppement économique qui ne bénéficie que partiellement à la population locale (problématique de formation et d'employabilité), et des secteurs péri-urbains et ruraux, plutôt aisés, à vocation résidentielle, tournés vers la Métropole Lilloise et l'Arrageois. Quant aux deux EPCI formant le PETR du Ternois, leur principale caractéristique est de former un territoire rural multipolaire organisé autour de pôles urbains pourvoyeurs d'emplois qui irriguent l'ensemble du territoire, territoire qui connaît néanmoins un relatif éloignement des grands bassins d'emplois régionaux.

Ces spécificités territoriales et difficultés à surmonter imposent aujourd'hui aux territoires de travailler davantage que par le passé en réseau et ce d'autant plus que le contexte institutionnel régional a fortement évolué avec la fusion des anciennes régions Nord-Pas de Calais et Picardie. Pour rester « visibles » à l'échelle des Hauts-de-France, les territoires doivent nécessairement développer de nouveaux partenariats avec leurs voisins.



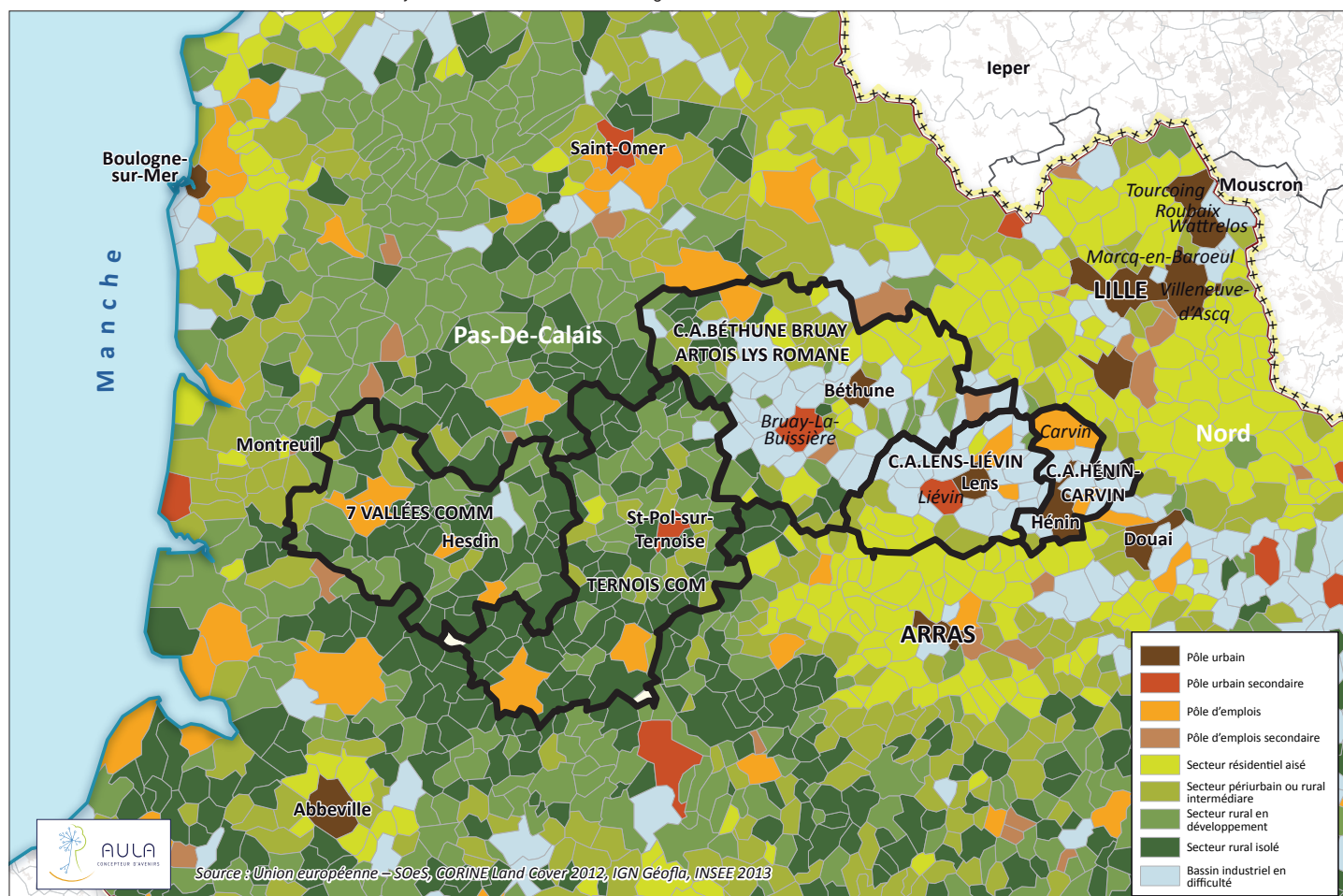
Le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) : un territoire aux multiples facettes

- ① Communes péri-urbaines ou rurales à vocation résidentielle situées en périphérie des pôles urbains (Lille et Arras ici), au niveau de vie élevé des habitants.
- ② Communes anciennement industrielles, (bassin minier du Nord – Pas de Calais), cumulant des handicaps un faible taux d'emploi, une population active faiblement formée, un revenu médian (très) faible et une baisse de la population, mais disposant d'un bon niveau d'équipements.
- ③

Le territoire du Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR)

Secteur organisé autour de polarités concentrant les emplois et irrigant le territoire. Présence aux franges de communes rurales en difficultés.

Zoom sur le territoire de l'AULA : carte des systèmes territoriaux intra régionaux



Dans ce nouveau contexte, le projet stratégique 2017 - 2020 de l'Agence prend tout son sens :

Axe 1. Accompagner la définition de stratégies territoriales transversales à différentes échelles au sein du territoire (EPCI - PMA de l'Artois, PETR du Ternois), entre ces différentes entités ou avec les territoires voisins dans une approche d'interterritorialité ;

Axe 2. Appuyer les démarches et projets structurants du territoire pour favoriser un développement territorial équilibré et au bénéfice de tous ;

Axe 3. Contribuer à l'animation territoriale et à la connaissance pour mettre en débat et anticiper les évolutions à venir.



Piste de ski de Noeux-les-Mines

© AULA

1

Axe 1 : **ACCOMPAGNEMENT** À LA DÉFINITION DES STRATÉGIES TERRITORIALES

Pour s'adapter à l'ensemble des grands changements territoriaux et des défis collectifs de demain, l'Agence accompagne les territoires dans leur définition de nouvelles stratégies transversales.

Elle porte pour le compte de ses partenaires la mise en cohérence des politiques publiques à différentes échelles. De la révision générale de deux Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) pour plus de 640 000 habitants, à l'élaboration d'un projet de territoire pour une agglomération de 250 000 habitants, jusqu'à la définition de politiques sectorielles, Plan de Déplacements Urbains (PDU), Politique Locale de l'Habitat (PLH)...

L'Agence participe à la construction d'une vision de son territoire à la grande échelle, et y intègre les nouvelles évolutions qu'elles soient sociétales,

économiques, environnementales pour construire le territoire de demain notamment à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois et du Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Ternois/7 Vallées.

L'Agence accompagne ses territoires dans les contributions au Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et participe avec le réseau des Agences d'urbanisme des Hauts de France à la co-construction du SRADDET.

PROJETS/DOSSIERS	PRODUCTION/RÔLE DE L'AGENCE
1.1 PROJETS DE TERRITOIRE	
Projet de territoire de la CALL	Poursuivre la démarche engagée en 2016 notamment sur la validation politique du projet et la diffusion auprès de la population.
Projet de territoire de la CABBALR	Accompagnement à l'élaboration du projet
Le PETR du Ternois/ 7 Vallées	Accompagnement du Syndicat Mixte du SCoT du Ternois/ 7 Vallées dans la mise en oeuvre du Pôle d'Equilibre Territorial Rural, notamment dans le cadre des phases de concertation pour l'élaboration du SRADDET.
1.2 POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES	
La transition énergétique sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA)	Etat des lieux du «Mix» énergétique du territoire et recensement des projets innovants
	Réalisation d'une étude prospective et d'une feuille de route politique
	Participation au Forum «Energie» d'Euralens
Habitat et Renouvellement Urbain	Accompagnement et étude pour la mise en place d'une stratégie de reconstitution et de diversification de l'habitat à l'échelle des agglomérations et des sites inscrits au NPNRU et Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).
	Accompagnement de la CABBALR dans l'évaluation et la révision du Plan Local de l'Habitat (PLH) actuel
	Etude sur les différentes formes de pauvreté et leurs manifestations en dehors des quartiers de la politique de la ville dans la métropole lilloise, le bassin minier et le dunkerquois, en partenariat notamment avec l'ADULM et la MBM.
Le réseau de transport du SMTAG	Accompagnement du SMTAG dans la définition de son réseau de transport notamment au travers d'une intégration dans un schéma global d'aménagement
1.3 PLANIFICATION TERRITORIALE	
Les documents d'urbanisme à l'échelle supracommunale	Evaluation du Schéma d'Urbanisme Commercial et Artisanal (SUCA) du SCoT de Lens-Liévin / Hénin-Carvin
	Mise en oeuvre de la révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin/ Hénin-Carvin, organisation des échanges nécessaires entre les instances techniques et politiques chargées du suivi des deux SCoT
	Lancement des études externalisées des deux SCoT : l'Etat Initial de l'Environnement (EIE) et la perception des habitants de leur territoire
	Accompagnement de la démarche InterSCoT Terres du Nord
	Mise en place d'une grille de compatibilité SCoT/ documents d'urbanisme sur le territoire du SCoT du Ternois / 7 Vallées
	Accompagnement technique sur les démarches de PLU intercommunaux du territoire de l'Agence engagées ou à venir et participation à l'élaboration des PLU
	Suivi et mise en oeuvre de la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) à l'échelle du nouveau périmètre du SMTAG

PROJETS/DOSSIERS	PRODUCTION/RÔLE DE L'AGENCE
1.4 INTER TERRITORIALITE ET PARTENARIATS	
Le SRADDET	Appui technique à l'élaboration du schéma
	Co-pilotage d'une étude sur les systèmes territoriaux intra-régionaux et l'armature urbaine
	Participation aux différents ateliers, aux études, à la co-construction de la prescriptivité du SRADDET
	Animation territoriale sur le territoire de l'AULA et réalisation de supports de communication
Le réseau régional des 8 Agences d'urbanisme	Co-pilotage d'un groupe de travail sur la question des transitions dans le cadre de la thématique «innovation numérique et transition énergétique» du réseau des Agences.
	Participation aux autres groupes de travail mis en place dont celui sur la mobilité et les transports
Développement des partenariats	Coordination et mutualisation avec les autres partenaires territoriaux (MBM, CAUE, EURALENS, ADULM : Agence d'Urbanisme Lille Métropole...)
1.5 EVOLUTIONS SOCIETALES ET TERRITOIRES «INTELLIGENTS»	
Anticipation	Diffusion et appropriation de l'étude sur la logistique urbaine portant sur les «comportements de mobilité» (déplacements des marchandises, analyse du stationnement...)
	Réflexion sur le commerce de demain sur le territoire
	Appropriation et développement de la démarche «Ville Numérique et Territoires Intelligents»



Transports collectifs à Lens

2

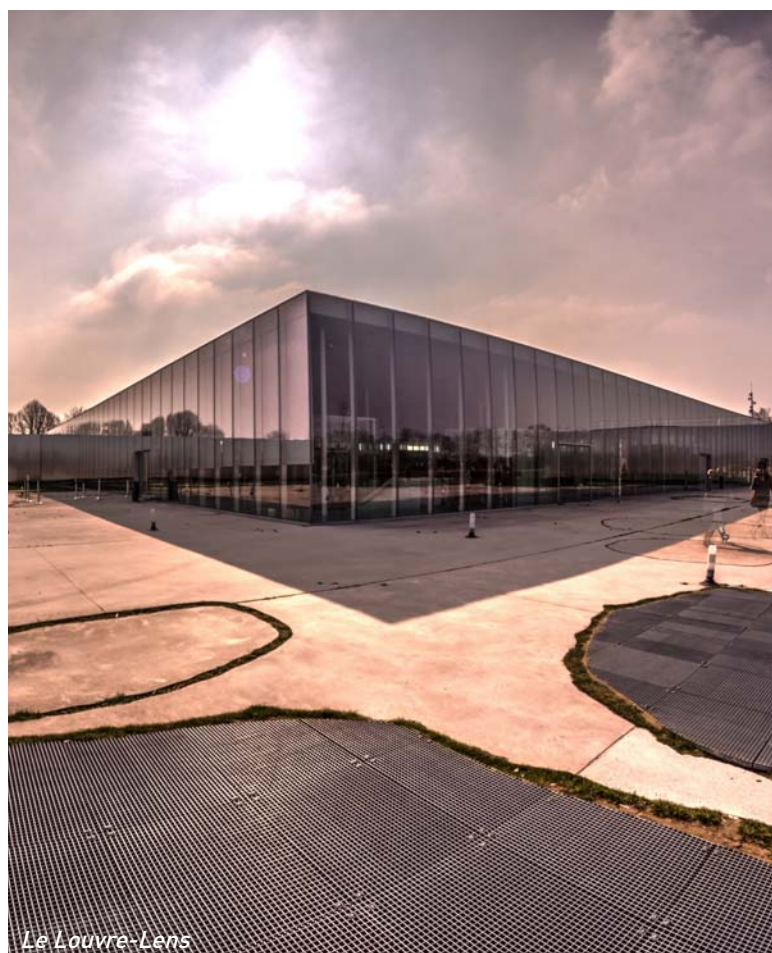
Axe 2: **APPUI AUX DÉMARCHES ET PROJETS STRUCTURANTS**

Outil d'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs réflexions stratégiques et opérationnelles, l'Agence apporte son expertise et un appui technique à la définition des politiques d'aménagement et de développement de ses partenaires, ainsi qu'à la mise en œuvre des démarches et projets structurants qui en découlent.

Cet accompagnement vise à renforcer la structuration et le maillage du territoire en matière de déplacement ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie.

Il contribue également à la requalification du territoire, à la valorisation de son patrimoine et au développement des centralités urbaines.

Ces approches s'inscrivent dans des nouveaux modes de faire avec la population prenant appui sur des démarches participatives innovantes, intégrant également les enjeux de transition et de mutation (TRI).



Le Louvre-Lens

PROJETS/ DOSSIERS	PRODUCTION/RÔLE DE L'AGENCE
.....	
2.1 MOBILITÉS	
Accessibilité tous modes	Etude et réflexion sur les problématiques liées au devenir du tronçon A21 entre Aix-Noulette et Billy-Montigny
	Réflexion et démarches sur l'accessibilité des zones d'activités et mise en œuvre de plans de déplacements spécifiques PDE/PDA (CABBALR, CD62...)
	Appui à la mise en œuvre des aspects «d'accessibilité» (transition urbain-rural, accès et sécurisation aux abords des collèges...) dans le cadre de la déclinaison territoriale du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP)
Le futur Centre Hospitalier de Lens	Approfondir les questions de desserte en transports en commun via le projet urbain NPNRU du 12-14 et poursuivre les recherches de solutions sur l'accès Ouest (propositions de modélisation sur l'échangeur 8)
2.2 PROJETS URBAINS ET PRE-OPERATIONNELS	
Ingénierie de projets	Réflexion sur le devenir du site actuel du Centre Hospitalier de Lens. Appel à «Carte Blanche».
	Etude sur la requalification du quartier Van Pelt, de la friche Tréfileurop et alentours (Echangeur 13 Lens-Centre)
	Réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur la Fosse 8 d'Evin-Malmaison
Démarche contrat d'axe	Sur les communes de la CABBALR, finalisation et rendu des travaux engagés depuis deux ans et proposition de stratégie de mise en œuvre à l'échelle de l'Agglomération
	Sur les communes de la CALL, lancement de la démarche (diagnostic foncier et analyse urbaine)
2.3 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	
Renaturation de friches industrielles	Elaboration d'un schéma de connexions douces sur les communes d'Annay-sous-Lens, Estevelles, Harnes, Meurchin et Pont-à-Vendin, dans le cadre de la trame verte et bleue, en lien avec la Chaîne des Parcs et intégrant la requalification de la friche VICAT
2.4 QUALITE DE VIE ET SANTE	
Modes de vie	Poursuite de l'étude sur la consommation alimentaire et la production dans le cadre du Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'Agglomération (CAAP AGGLO)

2.5 ECONOMIE / TOURISME / NUMERIQUE

Identification des potentiels économiques

Elaboration d'un outil collaboratif et partagé permettant un «état des lieux» des filières économiques à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois.

Evaluer les retombées économiques liées au développement de la voie d'eau (activité portuaire fluviale, tourisme...) en partenariat avec Voies Navigables de France (VNF)

Assistance aux EPCI sur la stratégie de la Politique Locale du Commerce, en particulier sur la CABBALR

Réalisation d'un diagnostic territorial en termes d'offre de services et commerces en lien avec le Projet de territoire des 7 Vallées

2.6 RENOVATION URBAINE ET POLITIQUE DE LA VILLE

Accompagnement des territoires

Appui à l'élaboration des conventions opérationnelles dans le cadre du Protocole de préfiguration du NPNRU de la CALL et la CABBALR

Mission d'accompagnement renforcée, d'animation et de concertation de la démarche NPNRU sur la ville de Lens

2.7 GESTION DES TRANSITIONS ET DES MUTATIONS

La Troisième Révolution Industrielle (TRI)

Mission de définition pour la prise en compte de la Troisième Révolution Industrielle (TRI) dans les projets NPNRU sur le territoire de la CALL



Les cressonnières à Norrent-Fontes

© AULA



Parc des îles
© CAHC

3

Axe 3: ANIMATION ET CONNAISSANCE TERRITORIALE

L'Agence veut contribuer au partage de la connaissance pour ses partenaires visant à les préparer aux enjeux territoriaux et sociétaux de demain.

L'Agence engage un profond renouvellement de sa stratégie d'animation et de connaissance territoriale s'articulant autour :

- *des outils d'observations qui doivent, selon les statistiques traitées, mettre en exergue l'évolution du territoire au regard des dynamiques régionales ou nationales ;*
- *d'un site internet réactualisé pour offrir une meilleure ergonomie d'utilisation et un accès renforcé aux analyses et études de l'Agence ainsi qu'aux principales données du territoire ;*
- *de cycles de conférences, débats autour de thématiques à enjeux pour les territoires qui doivent venir nourrir la réflexion et l'action des collectivités.*

Outil de connaissance de l'aide à la décision, l'AULA souhaite renforcer sa capacité d'innovation au service de l'action publique en poursuivant le développement d'un outil numérique de

modélisation de la planification territoriale à partir d'analyses systémiques. Cette démarche, lancée dans le cadre d'un partenariat d'innovation, le 1er en France, pourrait aboutir à la création d'une Plateforme Numérique Collaborative Partagée sur la période du projet stratégique d'Agence et venir ainsi compléter la palette d'outils au service du territoire et de ses acteurs.



Circuit de Croix en Ternois
© Ternois Com

PROJETS/DOSSIERS	PRODUCTION/RÔLE DE L'AGENCE
Observatoires	FONCIER / HABITAT Mise en place d'un observatoire du foncier (domanialité Etat) à visée opérationnelle en lien avec la DDTM.
	Mise en place d'un observatoire du foncier agricole (CABBALR)
	POLITIQUE DE LA VILLE Elaboration d'un observatoire partenarial sur la CALL, la CAHC et la CABBALR dans le cadre de la politique de la ville
	MOBILITES Mise en oeuvre d'un observatoire partagé des mobilités (suivi du PDU, des SCoT)
	ECONOMIE / COMMERCE/NUMÉRIQUE Mise en place d'un observatoire du commerce et animation d'une conférence sur le territoire de la CABBALR
	Création d'une base de données de suivi du déploiement de la fibre optique sur la CABBALR
Portrait de territoire	ENVIRONNEMENT Mise en place d'un atlas/observatoire sur la thématique de l'eau et animation d'ateliers annuels sur cette problématique avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie (AEAP)
	Edition d'un tableau de bord socio-économique annuel sur les territoires du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) et du Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Ternois / 7 Vallées
Animation territoriale et mise en débat	Actualisation du portrait de territoire sur le PMA
	Appui à l'animation et l'apport d'expertise dans les commissions thématiques du PMA.
Accès à la donnée	Organisation de débats conférences autour de thématiques à enjeux pour les territoires: SRADDET, évolution de la logistique urbaine (étude marchandises), étude Enquête Ménage Commerce...
	Poursuivre l'acquisition de données géographiques et engager une réflexion sur l'Open Data
	Accès à la donnée DV3F via le partenariat avec l'EPF et les services fiscaux, aux données de l'éducation nationale et de la CPAM dans le cadre de l'observatoire politique de la ville
Plateforme Numérique Collaborative	Poursuite du projet collaboratif de l'Occupation du Sol 2D avec livraison de la donnée sur les territoires de la CABBALR et des CA de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin
	Poursuite de la Procédure Partenariat d'Innovation en partenariat avec l'ADEME Finalisation de la phase 1 du projet pour arbitrage sur la poursuite de la création de l'outil : cette plateforme est un outil de modélisation de la planification et de définition de prédictivité



Qu'est ce que le SRADDET ?

Le SRADDET est un document stratégique intégrateur et à caractère prescriptif.

Il répond selon la loi à deux enjeux de simplification :

1. Clarifier le rôle des collectivités territoriales, en octroyant à la Région un rôle majeur en matière d'aménagement du territoire, par le SRADDET notamment
2. Effectuer la rationalisation du nombre de documents existants et insérer, au sein du SRADDET, plusieurs schémas sectoriels:
 - le SCRE-TVB (Schéma Régional des Continuités Ecologiques Trame verte et bleue)
 - le SRCAE (Schéma Régional Climat Air Energie)
 - le SRIT (Schéma Régional des Infrastructures de Transports)
 - le SRI (Schéma Régional d'Intermodalité)
 - le PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)

La publication du décret et de l'ordonnance ont permis de préciser de nombreux aspects :

Sur le caractère intégrateur du SRADDET : l'ensemble des schémas régionaux seront intégrés dans le SRADDET, exemple: le Schéma Régional des Infrastructures de Transports, SRCE-TVB...

Sur les cadres nationaux à prendre en compte : orientations nationales sur les continuités écologiques, stratégie bas carbone

Sur la gouvernance : un comité trame verte et bleue est créé, sa composition est spécifiée et son fonctionnement est précisé par décret. Une commission consultative constituée des acteurs du volet prévention et gestion des déchets est également créée.

Sur les évaluations requises : les SRCAE et les plans départementaux, interdépartementaux et régionaux de prévention et de gestion des déchets applicables font l'objet d'une évaluation dans les six mois qui suivent la délibération. Les précédents SRCE font l'objet d'une analyse dans les six mois qui précèdent la délibération du Conseil régional relative à l'adoption définitive du SRADDET (évaluation en cours).

Les 3 grandes missions de l'AULA et du réseau des Agences d'urbanisme dans le SRADDET

1. **Coopération** avec la région des Hauts de France dans le cadre de l'élaboration du SRADDET
2. **Expertises multi-thématiques**, avec des analyses transversales qui croisent les problématiques territoriales
3. **Espace de dialogue inter-territorial** avec une **animation des territoires**

Les conférences territoriales du SRADDET

C'est un espace de dialogue territorial entre l'exécutif de la Région des Hauts-de-France et les exécutifs des structures intercommunales.

Les conférences territoriales doivent permettre aux EPCI du PMA de l'Artois et du PETR Ternois / 7 Vallées de prendre connaissance et de réagir sur le SRADDET

Objet: présenter les travaux réalisés à l'échelle de la Région des Hauts de France et dans le cadre de volets thématiques, identification des enjeux territoriaux et inter-territoriaux à l'échelle de la Région des Hauts de France

Les 4 enjeux différenciés du débat :

1. La **Région** et ses voisins
2. Les **Territoires** et leurs complémentarités
3. Les **habitants** et leur quotidien
4. Les **trajectoires** et la **gestion des transitions**

9 espaces de dialogue dans la Région Hauts-de-France



La région et ses voisins

L'enjeu du positionnement régional

La région Hauts-de-France au sein d'un espace métropolitain nord européen majeur : comment en tirer parti ?

Les territoires et leurs complémentarités

L'enjeu des complémentarités territoriales

Une région à plusieurs moteurs : deux formes de métropolisation (interne avec Lille et externe avec Paris) et des richesses créées dans de nombreux territoires, y compris périurbains et ruraux. Comment concilier ces moteurs sans les opposer ?

Les habitants et leur quotidien

L'enjeu de l'amélioration du quotidien

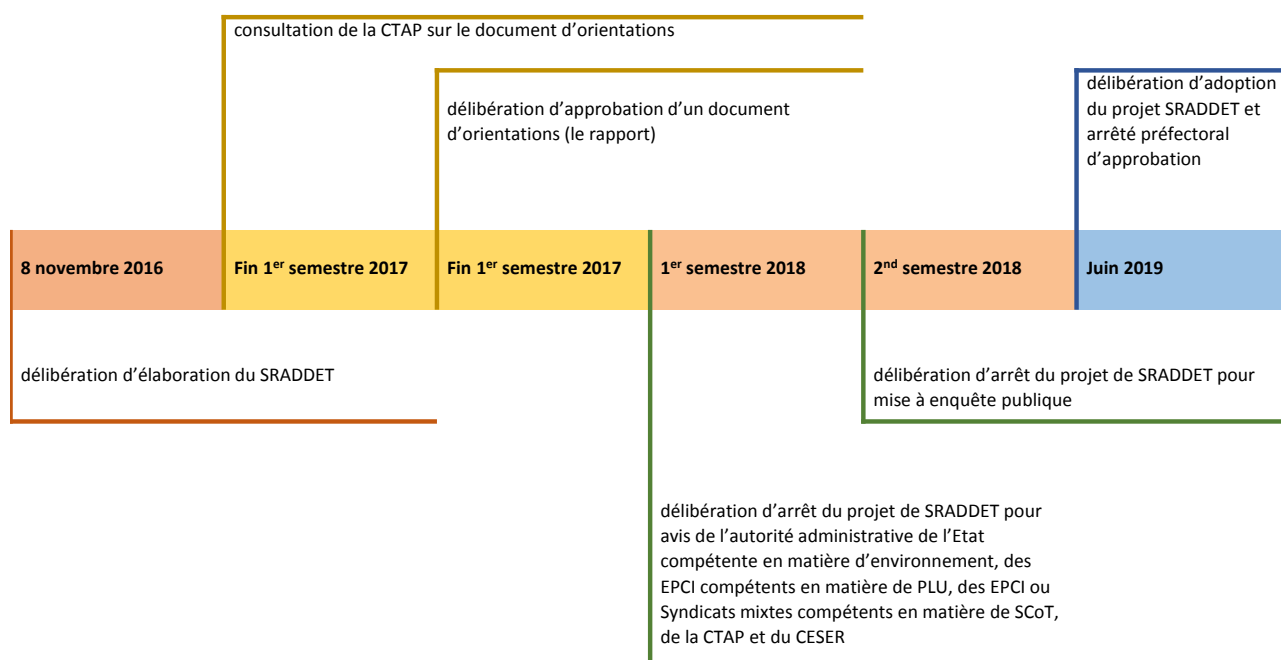
Une région caractérisée à la fois par des habitants de plus en plus mobiles et une forte sédentarité : comment développer une proximité s'adossant aux différents besoins des habitants ?

Les trajectoires et la gestion des transitions

L'enjeu de la durabilité

Une région qui connaît des mutations de niveaux et d'échelles différentes : socio-économique, environnementale, technologique. Comment mieux articuler ces mutations pour construire des trajectoires de transition ?

Calendrier prévisionnel



Les questionnements et enjeux sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA)

LA REGION ET SES VOISINS

Quels impacts sur le territoire du PMA et comment articuler les mutations du territoire en lien avec le SRADDET ?

Comment mieux positionner le PMA comme porte d'entrée vers les villes du Nord de l'Europe, en particulier sur le plan économique ?

LES HABITANTS ET LEUR QUOTIDIEN

Quelles réponses aux déplacements liés au «zapping territorial» ?

Quels retours vers les territoires des décisions prises dans les instances de concertation ?

Quelles nouvelles proximités de la Région sur les territoires ?

LES TERRITOIRES ET LEURS COMPLEMENTARITES

Comment faire émerger un modèle combinant plusieurs formes de moteurs économiques et des fonctions différenciées ?

Quel positionnement le PMA doit-il adopter au sein de la Grande Région ?

Quelles relations et complémentarités avec les territoires voisins du PMA, notamment la Métropole Européenne de Lille ?

Quelles spécialisations et organisations territoriales internes au PMA ?

LES TRAJECTOIRES ET LA GESTION DES TRANSITION

Comment prendre en compte les risques dans l'aménagement du territoire (inondation, érosion des sols...) ?

Quel modèle énergétique pour demain à l'échelle du PMA ?

Les questionnements et enjeux sur le territoire du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Ternois / 7 Vallées (PETR)

LA REGION ET SES VOISINS

Quels enjeux partagés avec les nouveaux voisins, régions Grand Est, Ile de France, Normandie ?

Quels liens économiques notamment avec ces territoires (agriculture, agroalimentaire, tourisme, services ...) ?

Quelles visions sur les limites territoriales de la nouvelle région ?

LES TERRITOIRES ET LEURS COMPLEMENTARITES

Quelle place pour le PETR du Ternois/7 Vallées et les EPCI qui le constituent au sein de son espace de dialogue ?

Arrière pays rural «oublié», situé en marge des dynamiques de développement, ou espace de développement équilibré et multipolaire assurant la connection entre le littoral et les pôles urbains d'Arras et de Béthune ?

LES HABITANTS ET LEUR QUOTIDIEN

Quel rôle de la Région dans l'offre de services de proximité aux habitants en milieu rural ?

Quel positionnement/ articulation/ complémentarité avec le SDAASP ?

La territorialisation des services régionaux, à quelles échelles ?

LES TRAJECTOIRES ET LA GESTION DES TRANSITIONS

Comment concilier préservation de l'environnement, en particulier de la ressource en eau (qui alimente les territoires voisins) et un développement équilibré du territoire ?

Comment tirer profit des adaptations au changement climatique pour engager un nouveau modèle de développement sur le territoire prenant notamment appui sur le numérique (télétravail, coworking ...) et répondant aux enjeux de formation de la population ?

L'équipe de l'AULA au 25 Avril 2017

Emmanuelle BERNAËRTS, Carole BOGAERT, Robin CARON, Laurent CATTEZ, Nicolas COUSSEMENT, Claire DELAGRANGE, Aurélien DESBOTTES, Michel DÉTRÉ, Jessica DOURLENS, Loïc FATOUX, Isabelle FIÉVET, Vincent FROGER, Matthieu HUGOT, Jean-Michel HURRIER, Julie LE NEINDRE, Guillaume LEPERS, Marianne MONNEHAY, Maxime PICARD, Justine TIGÉ, Alain VANNEUFVILLE, Xavier ZLOBINSKI.



AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS
8, Avenue de Paris,
Centre Jean Monnet, Entrée Piémont,
62400 BETHUNE
03.21.56.11.42
www.aulartois.fr

crédit photo : AULA, Mission Bassin Minier, CAHC, CALL
7 Vallées Comm, Ternois Com